

Avis de constitution

SOCIETE « RESTAURANT-CAVE NIABLE VILLAGE »

Siège ABIDJAN, COCODY ANGRE CHATEAU ( A 250 METRES AU DOS DE LA PHARMACIE REDEMPTION, EN VENANT DU CARREFOUR PETRO IVOIRE)., Lot ND, Ilot ND

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 20/10/2025, et enregistrés au CEPICI le 07/11/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « RESTAURANT-CAVE NIABLE VILLAGE »

Objet : RESTAURATION, DEBIT DE BOISSON, DISTRIBUTION, BAR-LOUNGE, SERVICE TRAITEUR, LOCATION DE BACHES ET DE VAISELLES, ANIMATION, ESPACE EVENEMENTIEL, DECORATION

Et pour la réalisation de l'objet social :

l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles, l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux, la prise en location gérance de tous fonds de commerce, La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée, et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN, COCODY ANGRE CHATEAU ( A 250 METRES AU DOS DE LA PHARMACIE REDEMPTION, EN VENANT DU CARREFOUR PETRO IVOIRE)., Lot ND, Ilot ND

Dirigeant(s) Mme ABRAN SOAH CECILE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-13203 du 10/12/2025 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°77884/GTCA/RC/2025 du 10/12/2025

